



DOUANE
DNSCE

FS de la DNSCE

Des propositions concrètes

La CFDT a d'abord souligné le choix hautement contestable de la société retenue pour la protection sociale complémentaire, ALAN. Nous avons également émis des doutes sur plusieurs sujets majeurs : la retenue salariale sur les arrêts maladie, la suppression de la GIPA et le maintien du gel du point d'indice. Nous avons évoqué la réduction des effectifs dans la perspective du budget 2026 et, s'agissant de la DNSCE, la prise en compte des effectifs physiques au détriment des effectifs de référence (215, au final). Nous avons par ailleurs tenu à alerter notre Direction sur l'introduction de l'intelligence artificielle dans les métiers douaniers. Si la CFDT ne rejette pas la modernisation, elle s'oppose fermement à une logique de substitution massive des agents par des algorithmes nébuleux, sans évaluation sérieuse des impacts sur l'emploi, les compétences, la qualité du service et les libertés individuelles. La présidente accepte le principe d'associer les OS à tout projet de déploiement d'outils d'IA.

Budget 2025 et proposition de financements

En 2025, la FS a financé des formations extincteurs, électricité et du matériel (trousses de secours TECC)

Le budget restant est de 11 356 €. La CFDT a proposé que, dans le cadre des travaux PHEDRES, certains agents puissent être dotés de bouchons d'oreilles Bluetooth. L'appareil permet de réduire les nuisances sonores extérieures et de préserver la possibilité de passer un appel téléphonique.

Nous demandons aussi la fourniture de trousses de premiers secours (une par étage). Une étude de coût va être menée prochainement. D'autres propositions sont possibles (au plus tard fin juin). Le budget non consommé pourra être utilisé pour l'achat de bureaux-assis debout.

DUERP/PAP 2025

Au total, 46 risques ont été recensés.

Quatre nouveaux risques ont été ajoutés et deux supprimés. Ces 4 risques sont liés aux travaux de PHEDRE (amiante, nuisances sonores, circulation d'engins, services au contact de zone de travaux). Les deux risques qui ont été supprimés sont une alarme trop faible dans un bureau qui n'est plus utilisé et les travaux techniques RUSH v3 SSO.

Nous tenons à votre disposition le DUERP et le PAP pour plus de détail.



Organisation de la BSS et impacts sur le filtrage du chantier PHEDRE

Malgré nos nombreuses tentatives, la présidente n'a pas souhaité dévoiler le montant de la prestation réalisée par la société SERIS qui assure conjointement avec la BSS le contrôle d'accès à la DNSCE.

On peut saluer la rédaction de la fiche synthétique sur l'organisation du travail de la BSS et la présentation des impacts de la prestation de filtrage du chantier PHEDRE. A l'occasion de la précédente FS (20 mars 2025), nous avons alerté la Direction sur les problèmes d'effectifs à la brigade. Nous proposons le recours à des agents détachés de Paris-Spécial (P/S) comme alternative à la société privée.

Les problèmes d'effectifs se sont aggravés indépendamment des travaux PHEDRE, nécessitant une demande de renfort d'un agent de P/S pour la période estivale.



Revue des différents registres (SST, astreintes, fiches d'accidents, aménagements de poste)

Quatre observations ont été déposées sur le registre RHSCT. Deux observations ont été traitées, les deux autres sont en voie d'être résolues.

L'objectif de six agents dans le tour d'astreintes (SOC et applicative), devrait être atteint en septembre.

En 2025, et à date, 3 fiches d'accidents ont été transmises à l'administration. Il restait au titre de l'année 2024 un aménagement à finaliser suite à un accident de service. Cet aménagement est en cours de résolution.

Toutes les demandes d'aménagement de poste ont été validées.

Questions diverses

Les registres (RHSCT, fiche de signalement, dangers graves et imminents), format papier, à destination des extérieurs mais aussi aux agents, sont disponibles à la BSS. Des pochettes sécurisées assureront la confidentialité.

La lettre d'information indique la délocalisation de la St Matthieu. La CFDT demande si l'accessibilité et les possibilités de stationnement ont été étudiées. La présidente indique que la délocalisation se fera les deux prochaines années en raison des travaux PHEDRE et que ces problèmes ont été anticipés. Elle précise que les agents astreints à une permanence pourront rejoindre le lieu des festivités sur une demi-journée. Une consigne sur les pointages sera donnée aux agents le moment venu.

La présidente nous a précisé que le poste de la FP vacant ne sera pas comblé dans l'immédiat.



Vitaminons le dialogue



Siégeaient pour la CFDT :

ANGLADE Laurent, Marc RAYMOND, THOMASSIN Laurent et Patricia GASCON



Adhérez en ligne